



**HAL**  
open science

# Chasse, déclin de la faune et politiques de conservation au sud-est cameroun : Perceptions par les Baka et conséquences sur leur mode de vie

Romain Duda, Sandrine Gallois

## ► To cite this version:

Romain Duda, Sandrine Gallois. Chasse, déclin de la faune et politiques de conservation au sud-est cameroun : Perceptions par les Baka et conséquences sur leur mode de vie. Patrick Kulesza; Marine Robillard. Quel avenir pour les Pygmées à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle? : Qui sont-ils, que subissent-ils, comment font-ils face?, L'Harmattan, 2019, 978-2-343-16559-2. hal-03990132

**HAL Id: hal-03990132**

**<https://hal.science/hal-03990132v1>**

Submitted on 15 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

# QUEL AVENIR POUR LES PYGMÉES À L'ORÉE DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE ?

QUI SONT-ILS, QUE SUBISSENT-ILS,  
COMMENT FONT-ILS FACE ?

Sous la direction de Patrick Kulesza et de Marine Robillard

COLLECTION QUESTIONS AUTOCHTONES



**GITPA**

L'Harmattan

Pour citer cet article :

**Duda R.**, Gallois S. 2019. Chasse, déclin de la faune et conservation au Sud-est Cameroun : perceptions par les Baka et conséquences sur leur mode de vie. *In: Le devenir des peuples autochtones pygmées à l'orée du 21ème siècle*. Coll. Questions Autochtones. GITPA (Groupe International de Travail pour les Peuples Autochtones), pp.203-216.

---

ROMAIN DUDA

SANDRINE GALLOIS

## CHASSE, DECLIN DE LA FAUNE ET POLITIQUES DE CONSERVATION AU SUD-EST CAMEROUN :

### PERCEPTIONS PAR LES BAKA ET CONSEQUENCES SUR LEUR MODE DE VIE

L'écosystème forestier du bassin du Congo, lieu de vie des populations dites « Pygmées », est depuis plusieurs décennies sujet à des perturbations environnementales sans précédent. Le déclin de diversité et de l'abondance de la faune sauvage qui y réside est sans doute la préoccupation la plus alarmante (Craigie et al., 2010). Le développement rapide de la chasse commerciale, favorisé par des crises économiques et démographiques nationales, l'adoption généralisée d'armes à feu et les possibilités de pénétration de plus en plus importante dans le domaine forestier (via l'ouverture de route et des concessions forestières et minières), en est la cause première (Robinson & Bennett, 2004 ; Brashares, et al., 2011). Cette crise de la viande de brousse (ou *bushmeat crisis*) a été largement étudiée du fait de ses conséquences en chaîne tant pour les écosystèmes que pour les sociétés qui y vivent (Harrison et al., 2013 ; Nasi et al. 2011). Pour les populations locales, qu'elles soient considérées comme autochtones ou non, la viande de brousse est un élément vital pour leur subsistance, mais également pour la pérennité des structures sociales, des systèmes de savoirs, de pratiques et de croyances.

Cette dépendance envers la faune, et les interactions quotidiennes qui en résultent, ont permis aux chasseurs-cueilleurs « Pygmées » de développer un corpus de connaissances fines sur le fonctionnement de l'écosystème et le comportement des espèces animales. En se basant sur une expérience continue du milieu, ces savoirs constituent la base grâce à laquelle ces sociétés peuvent percevoir les changements qui affectent les ressources naturelles (Orlove et al. 2010 ; Leclerc et al. 2013). Pour cette raison, la participation des populations locales au processus de gestion et préservation des ressources naturelles est de plus en plus considérée comme primordiale. C'est dans ce sens que leur expertise a été internationalement reconnue en 1992 lors du Sommet de Rio sur la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

Sur le terrain, la prise en considération des populations locales et de leurs savoirs gestionnaires a été tributaire de la traduction de la CDB dans les corpus législatifs nationaux. Faisant figure de pionnier et d'exemple en la matière, le Cameroun fut le premier pays d'Afrique Centrale à initier en 1994 une loi promouvant une gestion participative des ressources forestières en accordant des responsabilités aux populations locales à travers de nouvelles formes de gouvernance (Robillard, 2010 ; Joiris & Bigombe-Logo, 2014). En parallèle, les projets d'aires protégées au Cameroun se sont multipliés au cours des années 2000 sous la pression du World Wild Fund (WWF) initiant un partenariat financier et technique avec le Ministère des Forêts et de la Faune (Minfof) et une intégration de ces territoires dans le plan de zonage de la loi.

Malgré les bonnes intentions, de multiples failles dans ce système ont été mises en évidence (Nnah Ndobe, 2007; Joiris & Bigombe-Logo, 2014). Le processus de décentralisation de la gestion des ressources s'est confronté à une incompatibilité entre l'idéalisation d'une gestion communautaire et un idéal occidental de protectionnisme de la nature impliquant de sévères restrictions d'usages et d'accès (Oyono, 2004 ; Ichikawa, 2006). La création des très vastes parcs nationaux de Boumba-Bek, Nki et Lobéké sur des territoires ancestralement pratiqués par les populations locales (Baka, Nzime, Bangando, Konambe) a fortement contraint leur accès aux ressources et leur mobilité tout en favorisant les conflits fonciers et identitaires entre les communautés (Robillard, 2014).

De plus, l'accent mis sur la régulation de la chasse dans une optique répressive (par des brigades anti-braconnage) s'est fait au détriment des ambitions de cogestion. Le contrôle des armes de guerre illégales<sup>1</sup> en provenance des zones de conflits voisines et notamment employées au Cameroun pour le trafic d'ivoire a également entraîné une militarisation de la région avec des interventions ponctuelles d'une unité spéciale d'élite, le BIR (Bataillon d'Intervention Rapide), dépendante du Ministère de la Défense (Oishi, 2016). Cette omniprésence du contrôle étatique, résultat d'une posture *top-down* et dirigiste, foncièrement anti-participatif (Joiris et al., 2014), a créé une tension avec les populations locales (Pyhälä et al., 2016), d'autant plus que des abus de pouvoir (violences, tortures, pressions) ont été récemment révélés.

En effet, en février 2016 et après plusieurs années d'investigations, l'ONG Survival International publia une plainte<sup>2</sup> auprès de l'OCDE, sur base de témoignages, mettant en cause le WWF pour non-respect de droits de l'Homme. Si sur le terrain ces abus seraient essentiellement commis par les brigades anti-braconnage gouvernementales, c'est la responsabilité sociale du WWF<sup>3</sup> quant au contrôle de ses partenaires qui est mis en cause. Ces accusations furent par la suite reprises dans différents médias, nationaux et internationaux, ravivant le clivage profond existant entre le militantisme pro-biodiversité et le militantisme pro-autochtones, et ainsi entre deux visions différentes de la conservation de la nature. En septembre 2017, face au refus de WWF de garantir le consentement des populations pour la gestion des aires protégées, Survival International abandonna sa plainte.

Cet évènement montre l'urgence d'une prise en compte des savoirs, des pratiques et de l'avis des populations locales dans la gestion des forêts au Cameroun. Pour cela, il convient de s'interroger sur la manière dont elles-mêmes perçoivent et comprennent la perte de biodiversité, la présence des acteurs et politiques liées à la conservation de la faune, ainsi que les impacts sociaux ressentis, ce à quoi cet article tente de répondre.

## 1. Les Baka

Les « Pygmées » Baka, habitants de la frange forestière du Sud-Est du Cameroun, sont estimés à 30.000-40.000 personnes. Ils ont connu depuis les années 1960 de nombreux changements ayant trait à leur mode de subsistance et leur mobilité. Autrefois caractérisés par une forte mobilité entre différents campements forestiers selon la disponibilité des ressources naturelles, leur mode de subsistance était basé sur la chasse, la collecte, la pêche et des échanges avec leurs voisins sédentaires de produits forestiers contre des produits agricoles ou manufacturés (Bahuchet, 1992). L'adoption de l'agriculture dans les années 1960 et la semi-sédentarisation le long des pistes forestières a affecté leur calendrier saisonnier, leur mobilité et les relations sociales au sein de la communauté et avec les autres ethnies locales (Robillard, 2010 ; Leclerc, 2012). Les produits agricoles représentent désormais une part importante de l'alimentation qu'ils soient obtenus dans leurs propres champs ou dans ceux des ethnies voisines, en échange de travaux agricoles. Leur mobilité s'est réduite à des allers-retours entre campements forestiers et villages en bord de route et des séjours en forêt de plus en plus courts. Les restrictions d'accès à de vastes territoires forestiers désormais consacrés à la conservation, à l'exploitation forestière ou à la chasse sportive (safari) ont fortement restreint l'accès aux ressources, notamment au gibier.

Les pressions exercées par les stratégies de conservation ont inévitablement affecté le mode de vie des Baka. Pourtant, leur propre perception est rarement considérée, qu'il s'agisse de leur perception du milieu naturel changeant ou de leur

vision de la conservation et de leurs pratiques. Dans le contexte actuel, comprendre ces perceptions semble être une étape nécessaire pour la mise en place de stratégies de conservation alliant préservation de la biodiversité et bien-être des populations locales.

## **2. Approche méthodologique**

Cet article se base sur un travail de terrain mené durant 18 mois, entre février 2012 et mai 2015, dans la région de l'Est Cameroun, dans les arrondissements de Lomié et Messok, essentiellement habités par les groupes Nzime et Baka. La zone d'étude est bordée par la Réserve du Dja à l'ouest, et les parcs nationaux du Nki et de la Boumba-Bek à l'est. Les entretiens ont été menés par le premier auteur (RD) en langue Baka, en présence d'un interprète Baka ou d'un interprète Nzime, employés en alternance. Une maîtrise relative de la langue Baka acquise sur le terrain nous a également permis d'avoir accès à des discussions plus directes, sans intervention extérieure, mais aussi d'établir des relations de confiance avec les informateurs, notamment sur des questions sensibles liées à l'illégalité de certaines pratiques (notamment la chasse à l'éléphant) et aux formes de répressions exercées par l'Etat.

Dans un premier temps, nous avons demandé aux informateurs de nous rapporter un maximum de cinq espèces d'animaux, qui selon eux, étaient plus abondant dans leur enfance qu'à présent, ainsi que cinq espèces, qui selon eux, sont plus abondant aujourd'hui que dans leur enfance, les données ont été analysées quantitativement (Duda, 2017). Ces enquêtes ont été complétées par des questions ouvertes concernant les causalités de ces changements écologiques. Dans un second temps, nous avons réalisés des entretiens semi-structurés auprès de 25 adultes-sur leur expérience, point de vue et sentiment vis-à-vis des politiques de conservation de la faune. Afin de mettre en perspective l'analyse, des enquêtes complémentaires furent réalisées auprès d'acteurs locaux, de Nzime, de trafiquants d'ivoire et revendeurs de viande de brousse, mais également les autorités locales (Chef de poste forestier, Conservateur du Parc National de Nki), ainsi que des représentants des ONG (WWF-Ngoyla et CED-Yaoundé).

## **3. Diversité des pratiques de chasse chez les Baka : état des lieux actuel**

La grande variété des stratégies de chasse employées par les différents groupes « Pygmées » a très tôt été mentionnée dans la littérature comme le résultat d'interactions complexes entre histoire des relations interethniques et conditions écologiques et matérielles. Ainsi, les Efe du nord-est de l'Ituri sont spécialisés dans la chasse à l'arc (Turnbull 1965, Terashima 1983), les Mbuti et Asua de l'ouest et du sud-est de l'Ituri utilisent conjointement arc et filet, tandis que les Aka de République

Centrafricaine et du Congo pratique - ou pratiquaient - des chasses au filet avec sagaie (Bahuchet, 1978 ; 1991). Les Baka quant à eux n'utilisent aucune de ces techniques mais sont connus pour leurs chasses collectives à la sagaie, avec ou sans chien (Bahuchet, 1992 ; Dounias, 2016). Au sein de tous ces groupes, on observe parallèlement aux chasses collectives masculines une diversité de chasses plus modestes, ciblant du petit gibier (rongeurs notamment) autour des campements, et impliquant souvent la participation des femmes.

Les stratégies de subsistance et les choix techniques ne sont cependant jamais immuables et comme de nombreux pans du mode de vie Baka, la chasse a subi de nombreuses évolutions depuis la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Les regroupements en bordure de pistes et l'adoption de l'agriculture eurent d'abord un impact sur l'organisation spatiale et sociale des chasses (Leclerc, 2012). Plus récemment l'explosion du commerce illégal de viande sauvage et d'ivoire affecta les règles de partage du gibier, la monétarisation et contractualisation des chasses ainsi que le bien-être psychosocial des communautés (Duda et al., 2017).

La diminution de leur mobilité et la moindre densité des grands mammifères a rendu les longs affûts collectifs moins « rentables » en termes de coût-bénéfices (*ibid.*), tandis que leur regroupement en bordure de pistes a rendu moins nécessaire les regroupements de lignages que permettaient ces grandes chasses (Leclerc, 2012). Dans le même temps, les possibilités de revente du gibier, même de petite taille et les difficultés économiques régionales (effondrement du cours du cacao dans les années 1990) a incité les chasseurs de l'ensemble du Bassin du Congo à opter pour des techniques plus efficaces, comme le câble métallique utilisé comme collet et les fusils (van Vliet & Nasi 2008; Kümpel et al., 2009; Yasuoka, 2014), bien que ces techniques soient interdites par la Loi Forestière Camerounaise. Cependant, malgré cette évolution, la distinction entre techniques de chasse traditionnelles et modernes (fusil et piège à collet) reste peu pertinente tant ces dernières sont présentes dans la zone (et donc accessibles aux Baka) depuis de nombreuses décennies.

Le fusil possède en effet une histoire ancienne dans le Bassin du Congo où il semble avoir été utilisé dès les années 1840 (Savorgnan de Brazza, 1888, cité par Dounias, 2016). Si cette arme<sup>4</sup> est de plus en plus utilisée par les Baka (Kitanishi, 2006; Hayashi, 2008), ces derniers restent assujettis aux rapports de dépendance et de domination qu'exercent leurs voisins et tributaires des fusils de ces derniers qui les contractent dans le cadre de chasse commerciale. Reconnus à la fois comme expert mais aussi main d'œuvre corvéable, les chasseurs Baka mettent ainsi à profit leur savoir cynégétique au service des propriétaires d'armes, souvent peu conciliants, qui bénéficieront du gibier ou de l'argent de sa revente.

Si Baka et non-Baka tendent de plus en plus à recourir aux mêmes techniques de chasse, les stratégies qui les sous-tendent et leurs motivations sociales et économiques sont souvent différentes, menant à des niveaux de pression sur la faune sauvage très

contrastées, comme l'ont récemment montrés Fa et al. (2016). Malgré tout, ces stratégies de chasse restent toutefois difficilement dissociables tant les groupes sont économiquement et socialement liés autour de cette activité : acquisition de l'arme, emploi de chasseurs, vente et partage de viande, expédition de chasse commune, etc.

Au sein des villages Baka que nous avons étudiés cinq stratégies de chasse coexistent : 1) l'usage de la sagaie, souvent couplé à celui du chien de chasse ; 2) le déterrage de rongeurs, avec ou sans usage du feu, et la capture à la main ; 3) le piégeage à l'aide de collet métallique ; et 4) la chasse au fusil. Les chasses sont essentiellement des événements courts, menés individuellement ou en groupes restreints (couple ou deux-trois hommes).

Le piégeage est de loin la technique la plus utilisée. Le gibier chassé et consommé reflète donc ce choix technique : sur un total de 719 expéditions de chasses enregistrées, 32 espèces ont été reportées, correspondant essentiellement à une diversité d'espèces de petite taille. Le céphalophe bleu (*Philantomba monticola*) et le cricétome de forêt (*Cricetomys emini*, « rat géant ») sont les animaux les plus chassés. Il apparaît que la part de grand gibier comme celle d'espèces protégées présentant un niveau alarmant de conservation est minime. Cette structure contraste avec l'importance historique accordée aux chasses collectives aux grands gibiers (Bahuchet, 1992; Joiris, 1998), mais correspond assez bien avec les études écologiques qui soulignent une composition faunique de plus en plus dominée par les ongulés, les rongeurs et les primates, les trois taxa les plus consommés dans le Bassin du Congo (Muchaal & Ngandjui, 1999; Fa & Brown, 2009). Le fusil est l'arme la plus efficace en termes de biomasse extraite par heure de chasse, mais cette technique n'est utilisée que par une frange marginale de la communauté, et pour répondre à des demandes extérieures. Les chasseurs au fusil présentent en fait un profil socio-économique différents des autres, étant plus jeune et davantage impliqués dans l'économie de marché (Duda et al., 2017).

#### 4. Comment les Baka perçoivent-ils le déclin de la faune sauvage ?

Grâce à une pratique quasi quotidienne de la chasse, la plupart des Baka observe un changement de la composition faunique de leur territoire. Les espèces qu'ils reportent rencontrer moins régulièrement qu'auparavant sont majoritairement des mammifères de grande taille et présentant une importance culturelle remarquable. C'est le cas de l'Éléphant (*Loxodonta africanacyclotis*), du Potamochère (*Potamocheirus porcus*), du Gorille (*Gorilla gorilla*), ainsi que du Pangolin géant (*Smutsia gigantea*). À l'inverse, les Baka affirment rencontrer davantage de mammifères de petites tailles, tels le Céphalophe bleu et l'Athérure (*Atherurus africana*).

Toutefois, le fait de ne plus croiser une espèce ne signifie pas pour autant, selon eux, que celle-ci est moins abondante. La relation indissociable entre l'espace de la forêt

et le gibier est un point central de leur mode de perception de l'environnement, menant à l'idée que le gibier ne peut disparaître tant que la forêt existe. Les changements affectant la faune sont par conséquent rarement interprétés comme un déclin mais plutôt comme un changement de comportement ou de mobilité des animaux. Pour les Baka, ces changements résultent de facteurs anthropiques, écologiques ou supranaturels.

Selon les Baka, la pénétration des activités humaines dans des zones de plus en plus reculées perturbe l'animal. Si la chasse commerciale à grande échelle est évidemment reconnue comme néfaste par des nombreux Baka, ce n'est pas tant par la quantité d'animaux ponctionnés sur le milieu que par le fait que chasser l'animal implique sa fuite vers des zones reculées, moins anthropisées, ainsi qu'une modification du comportement des animaux (mode de vie plus nocturne, type de déplacement). Ils rapportent que les espèces chassées adaptent leur comportement, devenant plus calmes, plus prudentes, ou se déplaçant désormais de nuit. L'animal est envisagé de manière sensible, réagissant à son environnement auditif, olfactif, visuel. Par exemple, les Baka observent que l'odeur humaine ou la fumée des feux de campements forestiers amènent les animaux à changer de comportement. De même, le bruit émis par les activités extractives (fusil, tronçonneuses et camions de débardage) est aussi régulièrement mis en cause. Cette argumentation trouve en fait un écho scientifique dans la notion de plasticité comportementale développée par les écologues et qui souligne la capacité de réponse adaptative des animaux par une évolution des défenses anti-prédation suite aux perturbations anthropiques au sein de leur environnement (e.g. Kiffner et al., 2014).

Par exemple, un des chasseurs nous rapporte qu'il y a autant de potamochères que par le passé, mais que ces animaux une fois menacés ou effrayés par le bruit ont tendance à se déplacer ensuite en hordes de plus petite taille que par le passé. De la même manière, plusieurs chasseurs mentionnent que si un grand céphalophe (*C. dorsalis*, *C. callipygus*, ou *C. sylvicultor*) est tué dans une zone, l'ensemble du groupe auquel il appartenait ne reviendra plus sur cette zone, tandis que d'autres soulignent que « *les animaux ne finiront jamais* » mais que par contre « *il sera plus difficile de les chasser* ».

Les Baka justifient également la faible fréquence de rencontre avec le gibier par la modification des périodes de fructification des arbres fruitiers. C'est le cas tout particulièrement du Moabi (*Baillonella toxisperma*), arbre très prisé par différentes espèces de mammifères, et particulièrement les éléphants. Fructifiant habituellement annuellement, les Baka rapportent que le Moabi fructifie désormais une année sur deux. Si les Baka n'identifient pas la raison de ce changement (est-elle climatique ?), ils reconnaissent toutefois l'impact de cette fructification alternée sur les populations animales qui s'en nourrissent.

Enfin, rappelons que la façon dont une population perçoit une ressource n'est pas dissociable des représentations de cette ressource ou de l'activité qui lui est liée. C'est là

qu'il faut chercher le facteur explicatif le plus prégnant dans la pensée Baka sur l'insuccès répété des chasses. Chez les Baka, la chasse est intimement liée à deux facteurs : le talent et l'expérience du chasseur<sup>5</sup> et la chance de croiser le gibier. Or, ce facteur chance est une notion omniprésente dans la pensée Baka, en particulier concernant la chasse (Joiris, 1998). Cette chance peut être sollicitée et provoquée par l'utilisation de différents remèdes et la consultation des *nganga*, devins-guérisseurs. Si les devins-guérisseurs sont encore consultés en de nombreuses circonstances (leur compétence est rarement remise en cause), l'infortune trouve ses causes dans la survenue d'événements imprévisibles, et parfois minuscules, du quotidien, l'absence de remèdes propitiatoires, ou des facteurs sociaux (conflits, jalousie, action sorcellaire). Rencontrer moins de gibier en forêt qu'auparavant peut dès lors être expliqué par les Baka comme, avant tout, le résultat d'une forme très localisée de malchance. Un régime de causalité qui s'inscrit dans une échelle bien différente des concepts macroscopiques de densités et de métapopulations *puits-source* mobilisés par la biologie des populations (e.g. Couvet et al., 1985) ! Malheureusement, les stratégies occidentales de conservation de la faune restent bien hermétiques à ce pluralisme des visions de la forêt et des pratiques de chasse.

## 5. Les perceptions des activités de conservation de la faune par les Baka

Ces perceptions sur la faune sauvage sont à mettre en regard avec la perception qu'ont les Baka sur l'idéologie et les pratiques des acteurs de la conservation. Nous passons ici en revue les différentes incompréhensions ressenties à ce sujet.

Premièrement, c'est la notion occidentale de conservation de la faune sauvage qui est globalement incomprise. Très peu de Baka identifie les raisons de la protection de la faune. Ce nouveau régime de valeur accordé aux espèces animales est perçu comme imposé à eux par le gouvernement ou des institutions extérieures à leur territoire, comme le WWF. L'éléphant est parfois nommé le "*fiils de Paul Biya*" (ndla : fils du Président de la République du Cameroun) ou "*le fiils des blancs*", mettant clairement en évidence une hiérarchisation des valeurs et la perception d'un rapport paternaliste aux espèces protégées au détriment d'une prise en compte de difficultés de subsistance des humains. Cette perception est par ailleurs accentuée par l'aspect pénal : un chasseur remarque avec dépit que "*si on tue un éléphant c'est considéré comme un crime, et tu peux être mis en prison pour ça. Donc l'éléphant est déjà considéré comme un homme !*".

Face à la difficulté de mettre en pratique son objectif de gestion durable de la faune grâce à un partenariat avec les communautés locales, la politique camerounaise se manifeste sur le terrain quasi exclusivement par une politique de restriction des activités de chasse avec, par conséquent, un impact sur les économies domestiques. Cette dynamique répressive plus que de soutien entraîne une perception négative de la

conservation et le renforcement d'un sentiment de marginalisation, d'abandon et d'injustice.

C'est essentiellement le comportement des éco-gardes qui génèrent chez les Baka un sentiment d'injustice. Les contrôles anti-braconnage semblent, selon eux, viser davantage les chasseurs Baka que les chasseurs, parfois non-résidents, impliqués dans des chasses commerciales de grande ampleur. Les autorités locales de WWF reconnaissent ainsi l'impression de facilité éprouvée par les éco-gardes à « s'attaquer » à un chasseur Baka plutôt qu'à un groupe de quatre ou cinq chasseurs non-Baka mieux armés. Les Baka subissent ainsi un racisme ordinaire de la part des éco-gardes (tous non-Baka sauf rares exceptions) s'inscrivant dans les discriminations raciales quotidiennes historiquement présentes. Si certains éco-gardes font parfois preuve de clémence et de compréhension, les relations de confiance ou de méfiance sont souvent temporaires, comme nous avons pu le vérifier entre 2012 et 2015, les postes forestiers semblent subir un important *turn-over*, les agents étant régulièrement évincés suite à des faits de corruption, d'abus de pouvoir ou de laisser-passer.

Si aucun fait de violence ne fut observé durant notre longue présence sur le terrain<sup>7</sup>, les Baka relatent toutefois de nombreux cas d'abus de pouvoir et de violence. En général, il s'agit de confiscations abusives de gibier, de câbles, voir de lances, que ce soit dans les maisons en bordure de piste ou en forêt. Les cas de campements forestiers brûlés par les éco-gardes sont fréquemment mentionnés, mais il nous a été impossible d'identifier s'il s'agissait de campements au sein d'aires protégées (donc potentiellement illégaux au regard de la législation) ou hors aires protégées (non-sujet à réglementation). Par ailleurs, bien que les Baka eux-mêmes mentionnent ne pas être la seule communauté à subir des contrôles abusifs, violences et pressions psychologiques (délation forcée), les Baka soulignent qu'ils en sont injustement l'objet car ils sont potentiellement peu enclins à se défendre face à une administration représentée par des non-Baka.

Du point de vue des techniques, la loi de 1994 considère comme du braconnage, donc illégal, la quasi-totalité des pratiques de chasse actuelles des chasseurs-cueilleurs Baka ! Cette pénalisation montre une profonde inadéquation avec la réalité économique locale. Ce constat est également admis par les autorités locales du WWF qui remettent en cause cette loi tout en devant s'y conformer<sup>8</sup>. La loi stipule que les techniques de chasse dites « traditionnelles » sont les seules autorisées<sup>8</sup>. Toutefois, un grand flou réside dans la définition d'une technique « traditionnelle » (Nguiffo & Talla, 2010). S'il s'agit de la lance celle-ci n'est plus utilisée que de manière triviale dans l'acquisition de la viande dans la zone (Duda et al., 2017). S'il s'agit du piège à collet en matière végétale, celui-ci n'est plus utilisé depuis plusieurs décennies, et n'a sans doute jamais été employé de manière significative par les Baka qui ne sont pas traditionnellement des piégeurs (Bahuchet, 1992).

Si le fusil, dont l'usage se généralise de manière inquiétante, n'est utilisé que par une frange minime de la communauté Baka (Duda et al., 2017), le piège, quant à lui, fait figure de principale technique d'acquisition du gibier pour la subsistance. Dans les zones étudiées, où le gibier a subi une pression anthropique forte, le piégeage affecte essentiellement des mammifères de petites tailles, résilient, à taux de reproduction élevée (Duda et al., 2017). Comme pour le fusil, les aspects financiers restreignent cependant fortement le développement de cette activité pour les Baka, le coût des rouleaux de câble limitant le nombre de piège par foyer à 10 à 30 pièges. Par opposition, certains piégeurs non-Baka investis dans un piégeage à visée commerciale peuvent quant à eux installer jusqu'à 300 pièges en forêt, se déplaçant sur des séjours longs dans des zones éloignées souvent plus riches en faune. Les conséquences en termes écologiques et économiques ne sont pas comparables. Toutefois, du fait d'une mobilité plus grande et quotidienne entre villages et forêts que celle de leurs voisins, les Baka sont davantage « visibles » ce pourquoi ils ressentent une plus grande vulnérabilité vis-à-vis des contrôles anti-braconnage.

L'implication des Baka dans la chasse à l'éléphant relève d'une tout autre logique. Celle-ci se caractérise par la cooptation - par des commanditaires étrangers - des grands chasseurs Baka pour mener des chasses illégales visant uniquement à l'exportation d'ivoire à l'international. Même si tous les Baka ne cautionnent pas la participation de leurs confrères à ces grandes chasses, tous regrettent que les commanditaires soient souvent moins inquiétés que les chasseurs eux-mêmes. La répression des commanditaires par les acteurs de la conservation est rendue plus délicate pour deux raisons. Premièrement, l'armement lourd et illégal présent dans le réseau de la « grande chasse » à l'éléphant lui confère le statut de grand banditisme d'un point de vue législatif. Les interventions et la répression de ces chasseurs impliquent l'intervention du B.I.R plus que celle des éco-gardes qui ne sont pas équipés pour faire face à la force de feu des braconniers. Deuxièmement, les commanditaires et partenaires locaux sont souvent des personnalités locales influentes, voir des hommes politiques ou des autorités locales. Elles sont donc difficilement attaquables, d'autant qu'elles mettent en place un système de corruption généralisé favorisant leur protection. Les Baka, spectateurs quotidiens de ce laisser-aller des autorités vis-à-vis du grand braconnage, se sentent ainsi renforcés dans un sentiment de marginalisation identitaire.

## **6. Impacts sur le mode de vie et le bien-être des Baka**

Au-delà du sentiment d'injustice vécu par les Baka, la relation entre les Baka et les acteurs de la conservation est plus largement marquée par un sentiment de peur affectant leurs pratiques de chasse, mais également leur mobilité et certaines pratiques sociales, culturelles et rituelles.

L'arrivée des stratégies de conservation sur leur territoire a généré une crainte constante de la dénonciation. A défaut de pouvoir contrôler efficacement des zones parfois très reculées, éloignées du poste forestier, et face au manque de moyen technique pour se déplacer efficacement, le contrôle des activités cynégétiques par les éco-gardes se base en grande partie sur l'obtention d'information. Il s'agit de repérer les activités illégales en incitant à la délation, contre rémunération ou faveur par exemple, voire en forçant à dénoncer sous la menace, comme cela nous a été maintes fois relaté. La mise en place de Comités de Vigilance Villageoise (CVV) dans les années 2000 a été volontairement pensée dans ce sens. Composés de Nzime (très souvent majoritaires) et de Baka, le rôle des CVV est d'assurer une surveillance et une dénonciation des activités extractives illégales sur leur territoire villageois (coupe illégale d'ébène ou d'autres essences, chasse à l'éléphant, grand braconnage). Bien que les « délits » de petites chasses ne soient pas réellement dénoncés par les CVV (tout le monde pouvant être concerné), cette situation participe à la dégradation des relations entre Baka et voisins par une suspicion permanente et par l'établissement de nouvelles formes de gouvernance parallèle aux institutions coutumières locales.

Les modes de consommation de viande et la mobilité des Baka se voient également affectés. Quand cela est possible, le gibier est davantage consommé directement dans les campements forestiers, en groupe restreint, ayant ainsi un impact sur le système traditionnel de partage de la viande, car il n'inclue pas les personnes restées au village. Certains foyers passant l'essentiel de l'année en forêt plutôt qu'au village justifient ce choix par la peur des contrôles et la possibilité d'y consommer le gibier librement. La peur du contrôle anti-braconnage affecte ainsi la mobilité des Baka qui évitent de marcher lors de leur retour au village le long des pistes forestières où se réalisent les contrôles inopinés. Tandis que certains Baka affirment que pour éviter ces contrôles il est désormais plus sûr de rester vivre en forêt, d'autres soutiennent qu'il est préférable de rester vivre le plus possible au village. C'est ainsi, que la mobilité même des Baka, caractérisée par ce phénomène d'aller-retour village-forêt, est affectée, voire polarisée, par les politiques anti-braconnage.

Les aspects de la vie rituelle ne sont pas épargnés, notamment concernant les chasses à l'éléphant. Si la réalisation de ces chasses est directement compromise par la lutte anti-braconnage, *l'efficacité symbolique* (Leclerc, 2012) des femmes permettant le succès des expéditions est, de fait, également menacé. Le rôle des femmes dans le succès des chasses de leur mari est de favoriser la chance d'une rencontre avec le gibier. La pratique rituelle la plus représentative de cette complémentarité hommes-femmes pour

le succès des chasses est celle du *yeli*, chant rituel pratiqué par les femmes des chasseurs la nuit précédant le départ des expéditions de chasse à l'éléphant, et permettant de protéger et renforcer (« blinder ») les hommes et les lances (et de nos jours les fusils). Dans chacun des villages étudiés, hommes et femmes nous ont ainsi mentionné que ce rituel n'était plus pratiqué par crainte d'être repéré et dénoncé. Caractéristique et reconnaissable par des non-Baka, ce chant permettrait en effet à quiconque de savoir qu'une expédition de chasse à l'éléphant serait en préparation la nuit même. De la même manière, les inscriptions propitiatoires pratiquées par les devins-guérisseurs *nganga* sur le corps des maîtres-chasseurs *tuma* sont désormais plus discrètes et ce dernier se doit de partir directement en forêt la nuit même de son passage chez les *nganga* afin d'éviter tout repérage pouvant mener à de la dénonciation.

En altérant ainsi le rapport à l'espace des Baka, les stratégies de conservation peuvent affecter les rapports sociaux et conduire à la disparition de pratiques techniques et rituelles inhérente à l'identité culturelle des Baka.

Enfin, c'est plus globalement les relations entre les Baka et leurs voisins qui s'en trouvent dégradées par les politiques anti-braconnage actuelles. La difficulté ou de la crainte pour les chasseurs Baka de chasser ou de vendre le gibier, objet d'échange traditionnellement courtisé par les non-Baka pour leur subsistance ou la revente à des tiers.

## 7. Conclusion

Nous avons pu mettre en avant que les Baka, en tant que pratiquants quotidiens de la forêt, en sont des experts, percevant de manière fine les changements fauniques et écologiques affectant leur territoire. Les changements de composition, l'abondance et le comportement du gibier reste une réalité écologique parfaitement perçue par les Baka, même si les causalités perçues diffèrent parfois. Cette forme de savoir fait d'eux de véritables vigies, des observateurs de premier ordre dans les changements affectant la biodiversité. Toutefois, et malgré l'importance reconnue de l'expertise des populations locales sur le milieu naturel, les Baka subissent les effets dévastateurs d'une politique de conservation de la biodiversité inadaptée aux réalités territoriales, qu'ils s'agissent de la réalité des économies de subsistance ou celle de relations interethniques souvent complexes.

Au-delà d'un effet sur les pratiques quotidiennes de chasse, de circulation et de consommation, c'est avant tout, le bien-être des Baka qui est menacé. Peur et stress sont des sentiments largement vécus et partagés. A cela s'ajoute le sentiment d'injustice face aux répressions des agents de la conservation, ceux-ci, par facilité, visant plus facilement les Baka, ainsi que le déclassement social : déjà en bas de l'échelle sociale, certaines espèces animales passent désormais devant eux en termes d'attention portée par le

gouvernement et les organisations internationales ! De plus, la pression subie par les Baka sur leur accès aux ressources, renforcée par un sentiment d'injustice, sont loin de permettre l'acceptation et l'implication réelle des populations locales dans les processus de gestion. Malgré une politique nationale visant à la gestion participative, on observe qu'aucun effort n'est effectué au niveau local pour promouvoir l'adhésion des populations et encore moins des populations Baka pourtant concernées au premier chef (sensibilisation, implication, propositions d'alternatives). Il en ressort un rejet profond des politiques mises en place jugées trop répressives, inéquitables, ou disproportionnées. Cette situation pourrait s'améliorer par un traitement plus adapté des pratiques de chasse locales avec un assouplissement concernant l'usage du câble. Une attention plus forte devrait être portée sur le fusil, outil centrale d'une chasse commerciale parfois dévastatrice pour les grands mammifères et les primates et de laquelle les Baka tirent peu profit. Si le fusil et le piégeage posent effectivement de graves problèmes pour la conservation de la faune, l'usage que les Baka en font ne semblent pas à la mesure de la manière dont ils subissent les effets collatéraux des politiques de conservation.

Comme le mentionne Dounias (1999), le câble est la principale technique source d'acquisition de protéines et de revenus monétaires pour l'économie domestique au sud Cameroun. Malgré sa stigmatisation en tant que technique de chasse non sélective et son impact parfois dévastateur dans d'autres régions d'Afrique centrale (voir Noss, 1998 ; Lindsey et al., 2011), il semble selon des études écologiques et ethnoécologiques que son effet sur la faune sauvage reste réduit lorsqu'il est utilisé par les Baka (Dounias, 1999 ; Fa et al. 2016 ; Duda et al., 2017). Pour les Baka, la chasse reste prioritairement une chasse de subsistance. Les chasseurs Baka investis dans la chasse commerciale sont souvent minoritaires et dépendent de chasseurs non-Baka qui commandent les chasses et leur fournissent arme et munitions. Toutefois, la généralisation de l'usage d'armes à feu est inquiétante et les efforts de contrôle devrait surtout être dirigé en ce sens (et notamment sur les munitions, parfois en vente libre). Comme l'ont déjà mis en avant plusieurs études (e.g. Fargeot, 2013), c'est aussi et surtout sur le contrôle des filières et de l'économie régionale et nationale qu'il convient d'agir urgemment, davantage que par une répression parfois brutale des activités de subsistance.

La manière dont les politiques de conservation sont mises en œuvre localement, c'est à dire de façon dirigiste, répressive et culturellement inadaptée, peuvent engendrer de lourdes conséquences sur le mode de vie et l'identité culturelle des communautés locales (Baka et autres). Ces stratégies affectent actuellement les pratiques de subsistance ainsi que les structures sociales. Il est donc urgent de questionner les modèles de conservation choisis par les institutions gouvernementales et non-gouvernementales, notamment ceux de l'ONG WWF étant donné sa puissance d'action locale et nationale. C'est en ce sens que la plainte de Survival International contre WWF avait été initiée, en faisant le choix du conflit ouvert et médiatique, renvoyant aux

vieilles heures du conflit entre indigénistes et environnementalistes. Si l'on peut reprocher à l'ONG Survival de gommer la complexité de la situation politique et sociale ainsi que la diversité des pratiques et des points de vue, celle-ci a néanmoins médiatisé ce que les scientifiques pointent du doigt depuis deux décennies : une gouvernance forestière défailante et socialement inadaptée, appelant à une révision profonde des Lois Forestières. Toutefois, ce n'est qu'en décroissant les postures idéologiques que l'on peut espérer cheminer vers un équilibre plus serein entre la biodiversité animale et le bien-être de communautés déjà fortement marginalisées.

## Remerciements

Ce travail de recherche a été financé par le Conseil Européen de la Recherche, Septième Programme-cadre pour la Recherche et le Développement Technologique (FP7/2007-2013) / ERC n° FP7-261971-LEK. Nous remercions grandement Ernest Simpoh et Appolinaire Ambassa pour leur participation active dans cette recherche. Nous adressons notre profonde gratitude envers tous les adultes et enfants Baka qui ont participé à ce travail et qui, nous offrant leur confiance, ont pu nous permettre de réaliser cette étude.

## Notes et références

1. La fin de la guerre civile en République Démocratique du Congo en 2002 a entraîné une circulation d'armes lourdes (type Kalashnikov) vers le Nord et le Sud Cameroun en direction des réseaux de trafiquants d'ivoire (Oishi, 2016).
2. Consultable ici : <http://assets.survivalinternational.org/documents/1527/survival-international-v-wwf-oecd-specific-instance.pdf>. Des vidéos ont également été diffusés reprenant des témoignages de Baka (Survival International, 2015)
3. Notamment le non-respect de leur propre charte éthique concernant les populations autochtones : <http://www.worldwildlife.org/publications/wwf-statement-of-principles-on-indigenous-peoples-and-conservation>
4. Cette collecte de données s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche « The Adaptive Nature of Culture » mené par Victoria Reyes-Garcia (ICTA – UAB) et portant le rôle des savoirs et savoir-faire écologiques dans le processus d'adaptation (<http://icta.uab.cat/Etnoecologia/lek/>). Avant de mener nos enquêtes, nous avons tout d'abord obtenu l'accord de tous les individus des deux villages (anonymisés), en établissant un Accord Libre Préalable et Eclairé (*Free Prior and Informed Consent*). Cette étude adhère au code d'éthique de la Société Internationale d'Ethnobiologie (ISE) et a reçu l'approbation du comité d'éthique de l'Universitat Autònoma de Barcelona (CEEAH-04102010).
5. Voire, dans le cas des maîtres-chasseurs *tuma* leur relation avec les esprits forestiers et leur capacité à maîtriser les remèdes d'invisibilité.
6. Les fusils utilisés pour la chasse au petit gibier, utilisant des cartouches de calibre 12, diffèrent des fusils plus puissants employés pour la chasse à l'éléphant, utilisant des balles de calibre .458 et .375.
7. Il faut admettre que la présence d'un chercheur pendant plusieurs mois dans un village doit dissuader les tentatives d'abus physiques...
8. La loi de 1994 portant sur le régime des forêts, de la faune et de la pêche a toutefois entamé un profond processus de révision en 2012.
9. A la condition que le gibier 1) ne soit pas commercialisé, 2) ne soit pas protégé par la législation nationale (classe A et B de protection)

## Bibliographie

- BAHUCHET, S.** 1978. Les contraintes écologiques en forêt tropicale humide : l'exemple des Pygmées Aka de la Lobaye (E.C.A.). *JATBA* 25:257-285
- BAHUCHET, S.** 1991. Les Pygmées d'aujourd'hui en Afrique centrale. *Journal des africanistes*. Tome 61 fascicule 1. pp. 5-35.
- BAHUCHET, S.** 1992. *Dans la forêt d'Afrique Centrale. Les pygmées Aka et Baka*. Peeters-Selaf, Paris-Louvain.
- BRASHARES, J. S., C.D. GOLDEN, K.Z. WEINBAUM, C.B. BARRETT & G.V. OKELLO.** 2011. Economic and geographic drivers of wildlife consumption in rural Africa. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, 108 (34): 13931–13936.
- CRAIGIE, I. D., BAILLIE, J. E. M., BALMFORD, A., CARBONE, C., COLLEN, B., GREEN, R. E. AND HUTTON, J. M.** 2010. Large mammal population declines in Africa's protected areas. *Biological Conservation* 143(9):2221-2228.
- DOUNIAS E.,** 1999. Le câble pris au piège de la conservation. Technologie du piégeage et production cynégétique chez les Mvae du Sud Cameroun forestier, in *L'homme et la forêt tropicale*, Bahuchet S. et al. (Eds.), Ed. du Bergier, Paris, Travaux de la Société d'écologie humaine / APFT, pp. 281-300.
- DOUNIAS, E.** 2016. From Subsistence to Commercial Hunting: Technical Shift in Cynegetic Practices Among Southern Cameroon Forest Dwellers During the 20th Century. *Ecology and Society* 21(1):23
- DUDA, R.** 2017. *Ethnoecology of hunting in an empty forest. Practices, local perceptions and social change among the Baka of Cameroon*. PhD thesis. Universitat Autònoma de Barcelona. 300 p.
- DUDA, R., GALLOIS, S., REYES-GARCIA, V.** 2017. Hunting techniques, wildlife offtake and market integration. A perspective from individual variations among the Baka (Cameroon). *African Study Monographs* 38(2), pp.97-118.
- FA, J.E., BROWN, D.** 2009. Impacts of hunting on mammals in African tropical moist forests: a review and synthesis. *Mammal Review* 39: 231-264.
- FA, J.E., OLIVERO, J., FARFAN M.A., LEWIS J., YASUOKA H., NOSS A., HATTORI, S., HIRAI, M., KAMGAING, T.O.W., CARPANETO, G., GERMI, F., LUZ MARQUEZ, A., DUARTE, J., DUDA, R., GALLOIS, S., RIDDELL, M., NASI, R.** 2016. Differences between Pygmy and Non-Pygmy Hunting in Congo Basin Forests. *PLoS ONE*, 11(9).
- FARGEOT, C.** 2013. *La chasse commerciale en Afrique centrale : une menace pour la biodiversité ou une activité économique durable ? : Le cas de la république centrafricaine*. Montpellier: UPV, 3 vol. (605, 120, 82 p.). Thèse de doctorat.
- ICHIKAWA, M.** 2006 Problems in the Conservation of Rainforests in Cameroon. *African Study Monographs*, Supplementary Issue 33: 3-20.
- JOIRIS D.V. & BIGOMBE LOGO P.** (Ed.). *La gestion participative des forêts d'Afrique centrale. Un modèle à l'épreuve de la réalité*. Versailles, QUAE.
- JOIRIS, D. V.** 1998. *La chasse, la chance, le chant. Aspects du système rituel des Baka du Cameroun*. Ph.D. thesis, Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Economiques, Université Libre de Bruxelles, Brussels.
- JOIRIS, D.V., BIGOMBE LOGO, P., ABEGA, S.C.** 2014. « La gestion participative des forêts en Afrique centrale », *Revue d'ethnoécologie*, 6. URL : <http://ethnoecologie.revues.org/1960>
- KIFFNER C., KIOKO J., KISSUI B., PAINTER C., SEROTA M., WHITE C., YAGER P.** 2014. Interspecific variation in large mammal responses to human observers along a conservation gradient with variable hunting pressure. *Anim. Cons.* Vol. 17 (6).
- LECLERC, C.** 2012. *L'adoption de l'agriculture chez les Pygmées baka du Cameroun, dynamique sociale et continuité structurale*. Quae/MSH, Paris.
- LECLERC, C., C. MWONGERA, P. CAMBERLIN, AND J. BOYARD-MICHEAU.** 2013. Indigenous past climate knowledge as a cultural built-in object and its accuracy. *Ecology and Society* 18(4):22.

- LINDSEY, P.A., ROMAÑACH S.S., TAMBLING C.J., CHARTIER K., GROOM R.** 2011. Ecological and financial impacts of illegal bushmeat trade in Zimbabwe. *Oryx* 45, 96–111
- MUCHAAL, P. K. & NGANDJUI, G.** 1999. Impact of village hunting on wildlife populations in the western Dja reserve, Cameroon. *Conservation Biology* 13: 385-396.
- NASI, R., A. TABER & N. VAN VLIET.** 2011. Empty forests, empty stomachs? Bushmeat and livelihoods in the Congo and Amazon Basins. *International Forestry Review*, 13(3): 355-368.
- NGUIFFO, S., TALLA, M.** 2010 La législation relative à la faune sauvage au Cameroun: entre usages locaux et perception légale. *Unasylva* No. 236. Vol. 61 : 14-18.
- NNAH NDOBE, S** (2007) Still waiting for the Benefits – An analysis of the ECOFAC’s “Mesures d’accompagnement” project on the local and indigenous communities of the Dja Biosphere Reserve, Cameroon, CED/FERN.
- NOSS, A.J.** 1998. The impacts of cable snare hunting on wildlife populations in the forests of the Central African Republic. *Conserv. Biol.* 12, 390–398.
- OISHI, T.,** 2016. Pourquoi le braconnage d’éléphants ne faiblit pas ? Stratégie de répression du braconnage et populations locales au Cameroun (en japonais) ゾウの密猟はなぜなくなるかーカメルーンにおける密猟取り締まり作戦と地域住民ー. Center for Integrated Area Studies, Kyoto University. Discussion Paper Series : 15-21
- ORLOVE, B., C. RONCOLI, M. KABUGO, A. MAJUGU.** 2010. Indigenous climate knowledge in southern Uganda: the multiple components of a dynamic regional system. *Climatic Change* 100:243-265.
- OYONO, P. R.,** 2004. One step forward, two steps back? Paradoxes of natural resources management decentralisation in Cameroon. *Journal of Modern African Studies*, 42 (1) : 91-111.
- PYHÄLÄ, A., OSUNA OROZCO, A. & COUNSELL, S.** 2016. Protected areas in the Congo Basin :Failing both people and biodiversity ? Rainforest Foundation UK, Report. 144 p.
- REPUBLIQUE DU CAMEROUN.** 1994. Loi No 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche. République du Cameroun, Yaoundé, Cameroun.
- ROBILLARD, M.** 2011. *Pygmées Baka et Voisins dans la Tourmente des Politiques Environnementales en Afrique Centrale.* Thèse de doctorat. Muséum National d’Histoire Naturelle.
- ROBILLARD, M.** 2014. *Des informations alarmantes circulent sur internet concernant des violences sur des autochtones pygmées aux alentours d’aires protégées au Cameroun.* Entretien du GITPA, 2 juin 2014. Consulté le 12 octobre 2016.  
<http://www.gitpa.org/Qui%20sommes%20nous%20GITPA%20100/ACTUlettreAfriquepygmesrobillard.htm>
- ROBINSON J.G, BENNETT E.L.** 2004 Having your wildlife and eating it too: an analysis of hunting sustainability across tropical ecosystems. *Anim. Conserv.* 7, 397–408.
- SURVIVAL INTERNATIONAL.** 2015. Baka “Pygmies” abused in the name of conservation. URL: <https://www.youtube.com/watch?v=OKksHO1XA60> (accessed on November 3rd 2016)
- YASUOKA, H., M. HIRAI, T. O. W. KAMGAING, Z. C. B. DZEFACK, E. C. B. KAMDOUM, & K. S. BOBO.** 2015. Changes in the composition of hunting catches in southeastern Cameroon: a promising approach for collaborative wildlife management between ecologists and local hunters. *Ecology and Society* 20(4):25.
- YASUOKA, H.** 2014. Snare hunting among Baka hunter-gatherers: implications for sustainable wildlife management. *African Study Monographs*, Suppl. 49: 115–136.